LES ESPACES REMARQUABLES

Le territoire de la CAGV est riche en espaces reconnus comme remarquables pour la biodiversité

Des secteurs étendus figurent dans les inventaires patrimoniaux (ZNIEFF) et/ou bénéficient de protections (Natura 2000, APPB) : représentent au total 6,2 % de la superficie de la CAGV

Ils concernent des milieux variés :

- des coteaux et plateaux calcicoles secs : Plateau de Lascrozes, coteaux de la Masse, de Montpezat, du Lot à Casseneuil,

- des vallées bocagères humides : vallée de la Lède, vallée du Bourbon,

- des zones humides : confluence de l'Automne et du Lot, vallée de la Lède

- des stations de tulipes sauvages

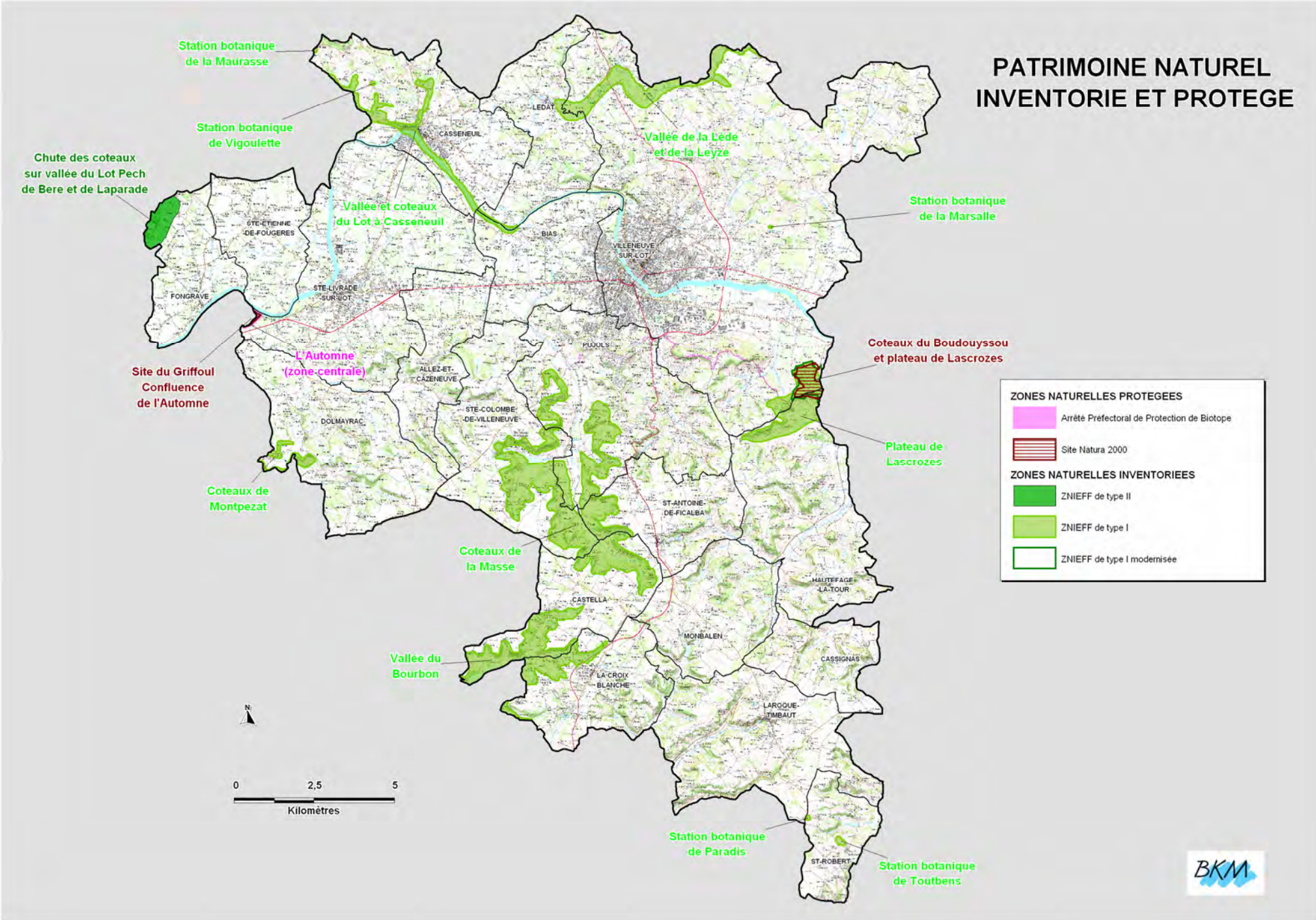
PATRIMOINE NATUREL
INVENTORIE ET PROTEGE
Station botanique de la Maurasse
Station botanique de Vigoulette
Chute des coteaux sur vallée du Lot Pech de Bere et de Laparade
Vallée et coteaux du Lot à Casseneuil
Vallée de la Lède et de la Leyze
Station botanique de la Marsalle
Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes
Site du Griffoul Confluence de l'Automne
L'Automne (zone centrale)
Plateau de Lascrozes
Coteaux de Montpezat
Coteaux de la Masse
Vallée du Bourbon
Station botanique de Paradis
Station botanique de Toutbens
LEDAT
CASSENEUIL
STE-ETIENNE-DE-FOUGERES
BIAS
VILLENEUVE-SUR-LOT
FONGRAVE
STE-LIVRADE-SUR-LOT
PUJOLS
ALLEZ-ET-CAZENEUVE
STE-COLOMBE-DE-VILLENEUVE
DOLMAYRAC
ST-ANTOINE-DE-FICALBA
HAUTEFAGE-LA-TOUR
CASTELLA
MONBALEN
CASSIGNAS
LA CROIX BLANCHE
LAROQUE-TIMBAUT
ST-ROBERT
ZONES NATURELLES PROTEGEES
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
Site Natura 2000
ZONES NATURELLES INVENTORIEES
ZNIEFF de type II
ZNIEFF de type I
ZNIEFF de type I modernisée
N
0
2,5
5
Kilomètres
BKM

LE RESEAU ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE

Le réseau écologique est l'ensemble des espaces naturels ou peu anthropisés qui constituent les habitats des espèces et permettent les connexions des populations animales et végétales

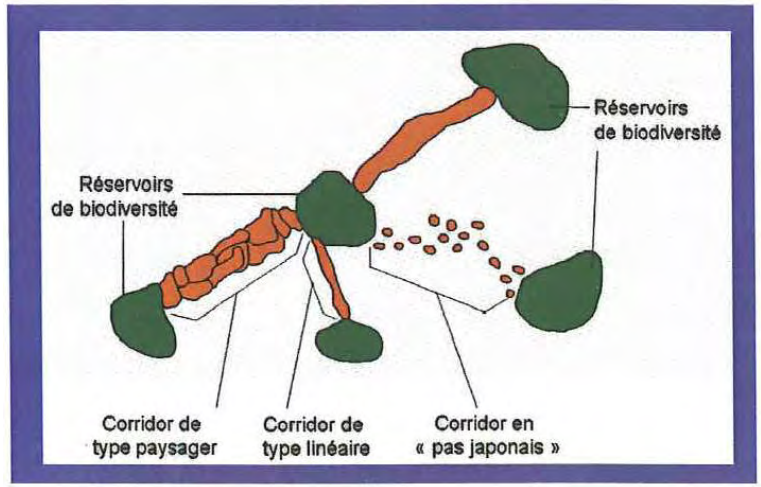

Le réseau écologique d'un territoire est un ensemble de milieux favorables aux espèces qui se répartissent en fonction de leur affinité écologique. Il est obtenu par la superposition de 5 réseaux élémentaires

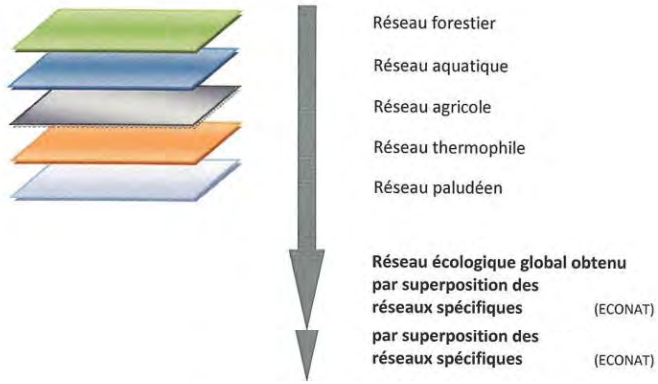

LE RESEAU FORESTIER

Boisements étendus dans le Pays de Serres et les coteaux molassiques, surtout implantés sur les rebords de plateaux ; de nature variée selon la topographie et l'exposition ;

Le territoire agricole est encore parsemé de nombreuses haies : dans les vallons, sur les plateaux

Les boisements constituent les principaux réservoirs de biodiversité pour les nombreuses espèces sylvicoles

Les haies associées aux prairies et bosquets, constituent des habitats et des corridors pour les espèces des milieux boisés et bocagers

Les boisements et les haies ont de nombreuses fonctions dans le territoire : régulation climatique et hydrologique, filtres biologiques à l'égard des apports de polluants

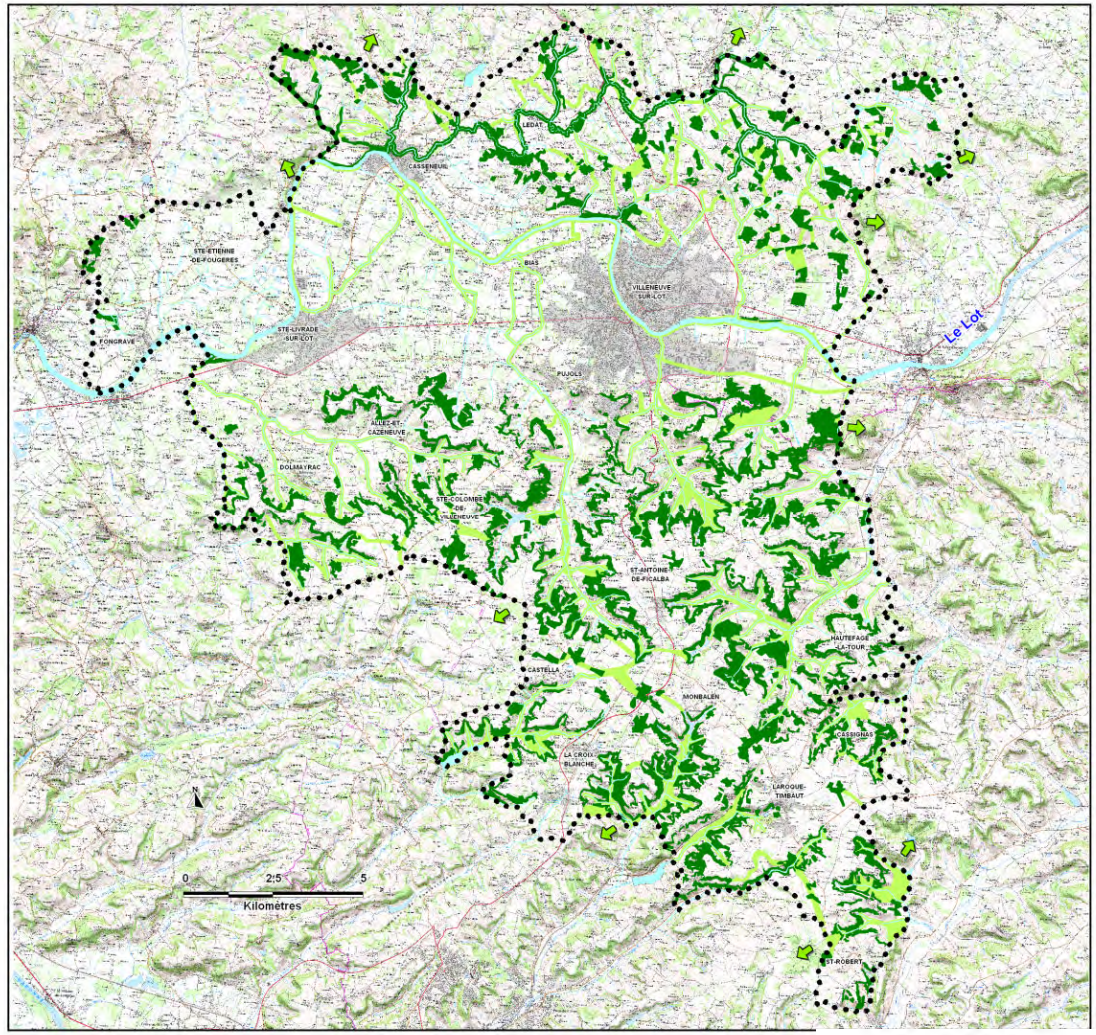

LE RESEAU FORESTIER

Principaux boisements
Principaux corridors

LE RESEAU THERMOPHILE SEC

Réseau composé de pelouses, landes et broussailles disposées sur les coteaux bien ensoleillés

L'intérêt patrimonial est élevé : contiennent des habitats peu répandus à l'échelle européenne, abritent des espèces spécialisées peu communes : plantes (orchidées…), insectes, reptiles…

Les milieux dépendent de la pérennité de pratiques agricoles extensives (élevage, fauche) ; tendance à la fermeture de la végétation évoluant vers le boisement

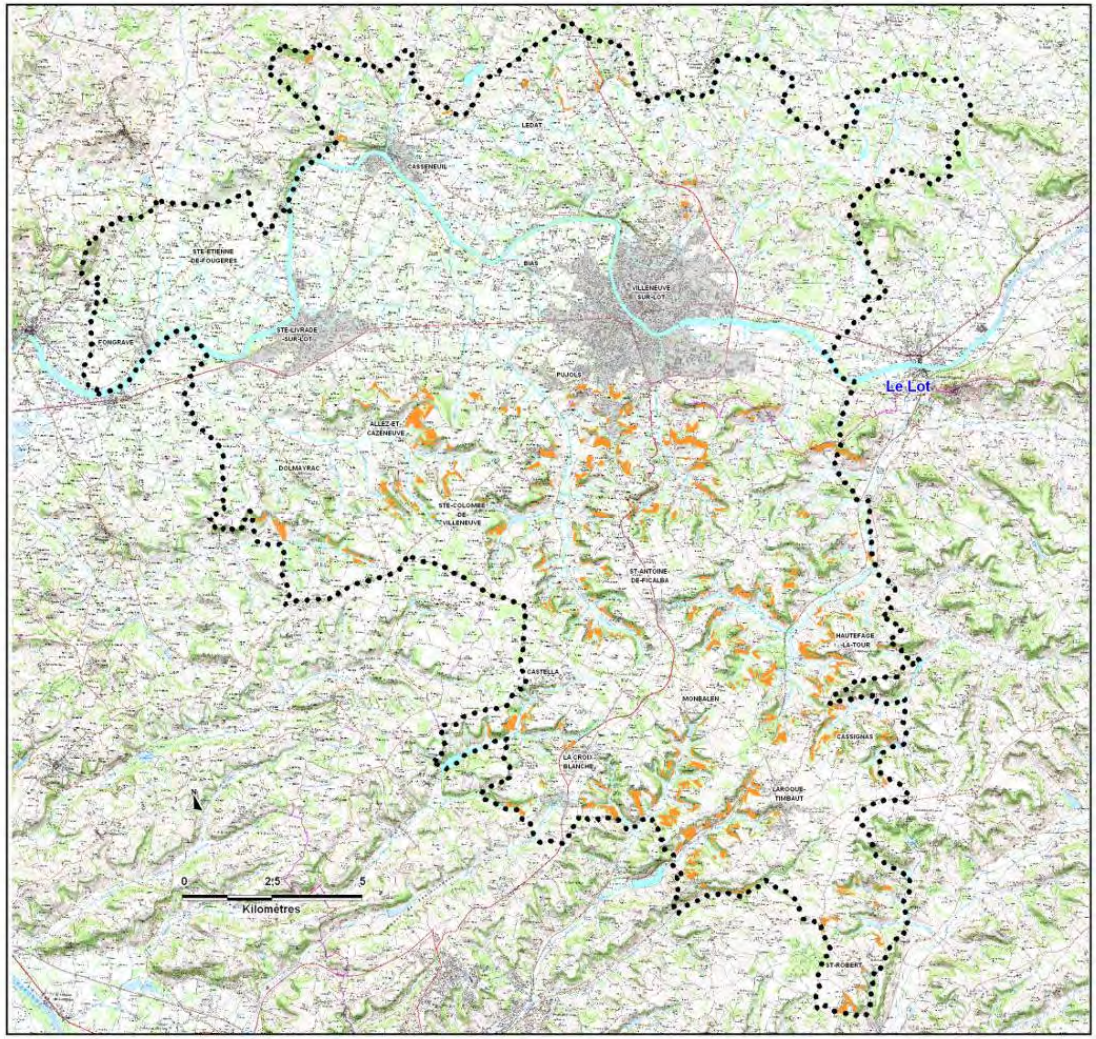

LE RESEAU THERMOPHILE SEC

Principales landes et pelouses séchés

LE RESEAU AGRICOLE EXTENSIF

Ce réseau correspond aux milieux agricoles gérés de manière peu intensive, de nature variée : prairies, pâturages, bandes enherbées le long des cours d'eau, vignes et vergers gérés extensivement, bords de routes, digues, …

Réseau le plus mal connu et difficile à cartographier.

Enjeux particuliers dans l'aire d'étude : présence des stations botaniques remarquables (tulipes, narcisses…).

Les espaces agricoles extensifs sont en nette régression : les espaces agricoles sont gérés en grande majorité de manière intensive.

LE RESEAU AQUATIQUE ET PALUDEEN

Un réseau aquatique développé, mais fragilisé par les activités humaines :
Le Lot marqué par une mobilité très réduite (morphologie figée), une faible diversité des habitats aquatiques, des berges sujettes à effondrement, une ripisylve de qualité moyenne.

Des affluents marqués par des étiages sévères et perturbés par les travaux passés de curage-recalibrage, les plans d'eau, les pratiques agricoles.

Plusieurs zones humides remarquables: vallée de la Lède, les têtes de bassin des affluents du Lot et de la Garonne, le confluent Lot-Automne

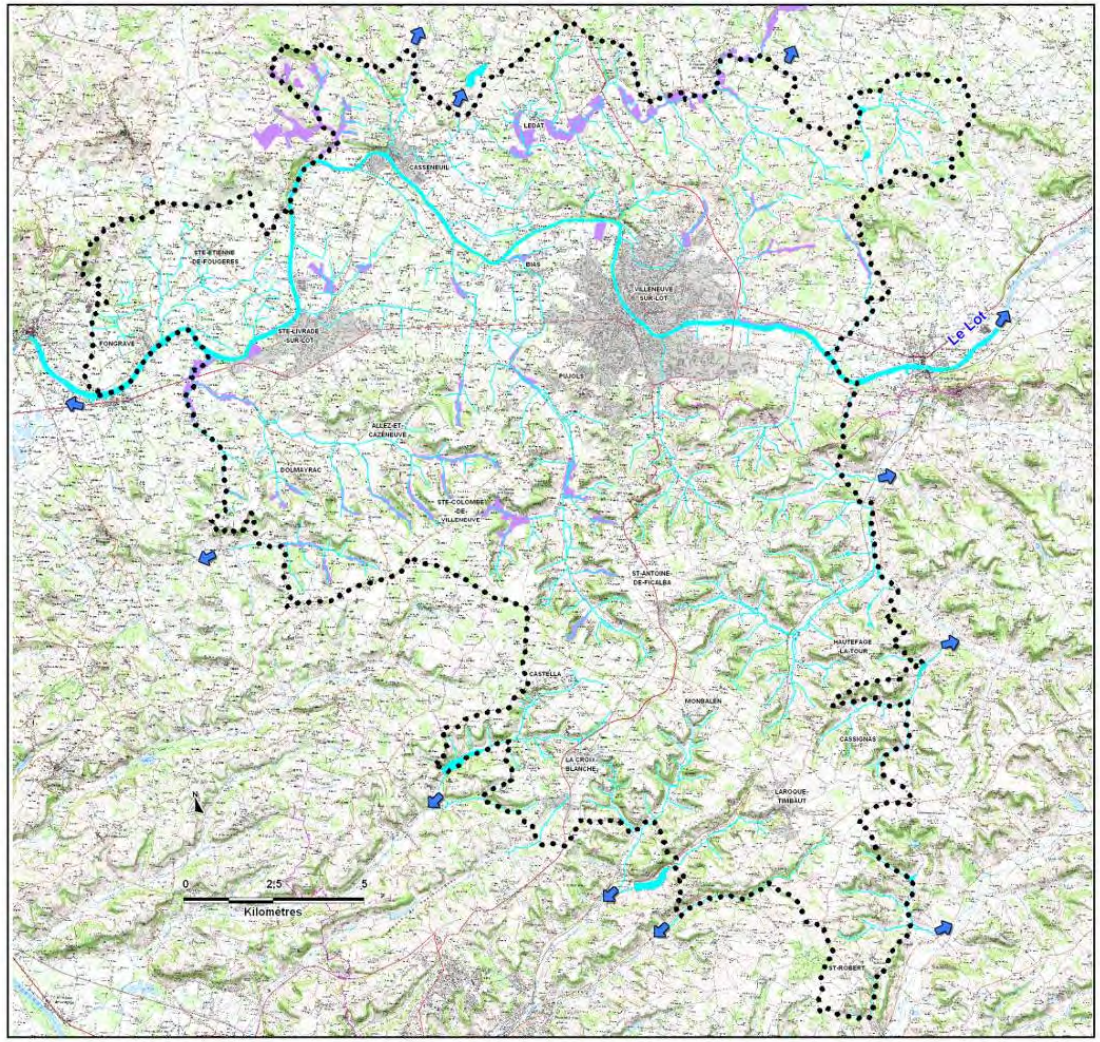

LE RESEAU AQUATIQUE ET PALUDEEN

Zones humides (Inventaire CREN Aquitaine)

Cours d'eau et plan d'eau

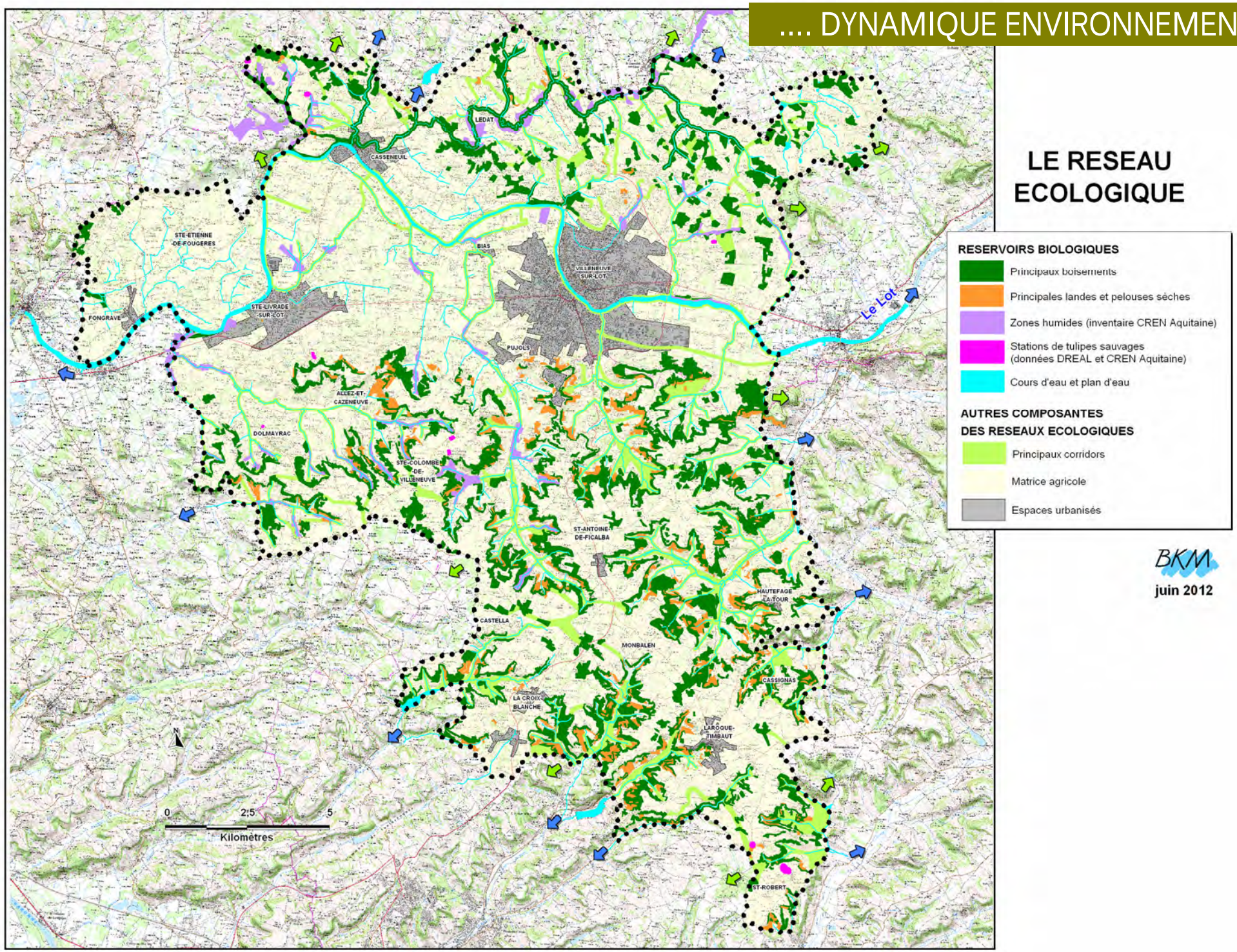
LE RESEAU ECOLOGIQUE
RESERVOIRS BIOLOGIQUES
Principaux boisements
Principales landes et pelouses sèches
Zones humides (inventaire CREN Aquitaine)
Stations de tulipes sauvages (données DREAL et CREN Aquitaine)
Cours d'eau et plan d'eau
AUTRES COMPOSANTES DES RESEAUX ECOLOGIQUES
Principaux corridors
Matrice agricole
Espaces urbanisés
BKM
juin 2012
Le Lot
LEDAT
CASSENEUIL
STE-ETIENNE -DE-FOUGERES
BIAS
VILLENEUVE -SUR-LOT
FONGRAVE
STE-LIVRADE -SUR-LOT
PUJOLS
ALLEZ-ET-CAZENEUVE
DOLMAYRAC
STE-COLOMBE -DE-VILLENEUVE
ST-ANTOINE-DE-FICALBA
HAUTEFAGE -LA-TOUR
CASTELLA
MONBALEN
CASSIGNAS
LA CROIX BLANCHE
LARGUE-TIMBAUT
ST-ROBERT
N
0
2,5
5
Kilomètres

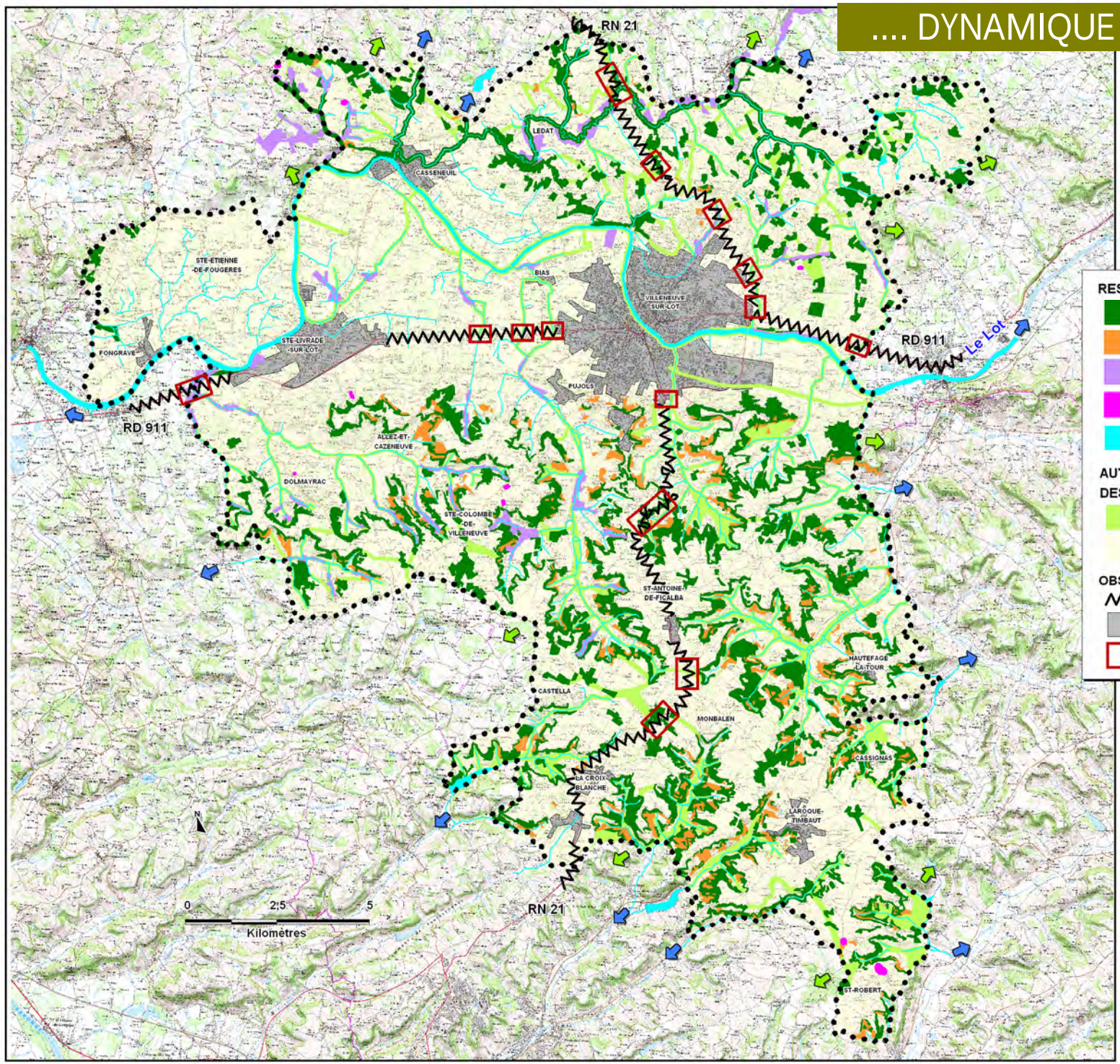

LE RESEAU ECOLOGIQUE ET LES OBSTACLES

RESERVOIRS BIOLOGIQUES

- Principaux boisements
- Principales landes et pelouses sèches
- Zones humides (inventaire CREN Aquitaine)
- Stations de tulipes sauvages (données DREAL et CREN Aquitaine)
- Cours d'eau et plan d'eau

AUTRES COMPOSANTES DES RESEAUX ECOLOGIQUES

- Principaux corridors
- Matrice agricole

OBSTACLES

- Principales infrastuctures de transport
- Espaces urbanisés
- Points de conflit potentiels

BKM
juin 2012